

VŒUX 2018

VENDREDI 12 JANVIER 19 H

Mme et Monsieur les Conseillers Départementaux M Le Président de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Monsieur le Capitaine Lancelle+ représentant le capitaine Jérôme Besle Commandant du Groupement de Gendarmerie de Mayenne Le Major Fievez, Mesdames et messieurs les maires, chers collègues, mesdames et messieurs les représentants de l'institution scolaire, Mesdames et messieurs les représentants de la paroisse, Mesdames et messieurs les présidents d'associations et chers bénévoles, mesdames et messieurs les responsables d'entreprises, mesdames et messieurs, je vous adresse, ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2018

Merci Jean-Pierre pour cette rétrospective 2017. Tu as rappelé les nombreux changements qui ont eu lieu au cours de l'année et la forte implication de l'équipe municipale. Je la remercie pour le sens de l'intérêt général dont chacun sait faire preuve.

Vous le constatez, les travaux, qu'ils soient portés par la commune, la communauté de commune, le département, les syndicats (eau, électrification...) le secteur privé ; ces travaux se déroulent au mieux et 2018 verra se juxtaposer inauguration et lancement de nouveaux chantiers.

Je vous propose une présentation mensuelle des projets 2018.

Janvier 2018 : mobilité et énergies renouvelables au cœur de notre action

PHOTO

Le Président de Territoire Energie Norbert Bouvet était présent à 17 h aux côtés de M Le Préfet et du Président du Conseil Départemental, de l'entreprise Bouygues et de nombreux élus du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et des collectivités locales. Ils procédaient à la mise en action de la première des 48 bornes électriques implantées sur notre département. Elle est aujourd'hui fonctionnelle même si quelques conventions doivent être signées pour un usage harmonisé de la carte d'accès avec d'autres équipements situés dans nos départements voisins. Je remercie les agents Renault et Citroën de la commune qui ont avec leur concession exposé des voitures électriques. Je salue également Philippe Boisgontier qui va doter son auto-école de la première voiture auto-école électrique du département.

C'est également la mise en fonctionnement de notre aire de covoiturage de la Courtille, la première créée dans le Bocage Mayennais, qui je le pense en appellera d'autres.

Enfin, je terminerai ce volet énergies renouvelables et gaz à effet de serre par l'évolution de la gestion de l'entretien des terrains de football. Les terrains de football de

Cigné et d'Ambrières seront équipés de robots de tonte et leur accès sera géré en conséquence. La concertation avec les clubs de foot et les écoles a permis de trouver une organisation adaptée. Ces équipements seront notamment financés par les fonds leader et la ligue de football et généreront une économie de fonctionnement intéressante. Le solde de cette opération sera largement positif pour la collectivité.

Le 22 janvier à 18 heures 30, une ballade thermique sera organisée avec Synergie. Un départ mairie suivi d'une information débat permettra d'appréhender les problèmes thermiques sur le bâti ancien.

FEVRIER 2018 : SCOT PLUI

Fin de la classification des haies dans le cadre du SCOT et du PLUI. Ce sera également l'engagement réel dans une réflexion approfondie concernant le zonage et le règlement. Nous y retrouverons, je le souhaite une simplification des zonages et une harmonisation sur le bocage.

MARS 2018 : ENFOUISSEMENT RESEAU

Territoire Energie réalisera la fin de l'enfouissement des réseaux rue Ste Anne, dernière tranche prévue au programme sur la mandature. Ce décalage a été nécessaire afin d'optimiser la prise en charge de 60% par Territoire Energie, celle-ci étant plafonnée à 100 000 € de travaux par an.

21 mars 2018, jour du printemps mercredi L'inauguration de la première tonte par les robots sera organisée. Premier équipement de cette envergure en France à ce jour.

Le 1^{er} mars 2018, messieurs les gendarmes, nous aurons le plaisir d'accueillir l'adjudant chef Audrey Galbrun qui nous vient directement de Cossé le Vivien. Je remercie l'adjudant Berriet qui assure actuellement l'intérim avec simplicité et efficacité.

AVRIL 2018: déchetterie

La déchetterie d'Ambrières les Vallées n'est plus adaptée aux besoins actuels et à la réglementation. Elle a posé de nombreux soucis à la population, notamment à cause des déchets verts. Je remercie le Vice-Président Roland Angot qui a compris la nécessité d'y apporter une solution ainsi que le Président Bruno Lestas qui a prévu le budget nécessaire sur 2018/2019. Un travail en étroite collaboration doit être mis en place très rapidement entre le service urbanisme, les délégués au service propreté d'Ambrières et le service propreté de la communauté de communes afin de préciser l'orientation à retenir : rénovation sur site ou déplacement vers un site plus proche de l'agglomération ?

Début avril 2018, Anthony Guillochon nous rejoindra au service espaces verts. Il viendra remplacer Jacques Daligault dans une mission plus globale. Il contribuera à libérer du temps à Emmanuel Javaux qui interviendra au niveau des services techniques de la CCBM. A l'image de ce que nous constatons autour de nous, nous nous organisons vers plus de mutualisation,. Il faut préparer l'avenir dans ces domaines en conciliant qualité du service à la population, organisation des compétences et diminution des charges.

MAI 2018 : revitalisation

Inauguration des centres des agglomérations. En avril 2016, nous mettons en place notre première réunion avec l'ensemble de nos partenaires sur ce chantier important, première étape sur la reconquête des centres bourgs. L'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce programme seront conviés.

Aujourd'hui une deuxième étape est en cours avec l'aide à la rénovation des façades en zone UA et aujourd'hui Arti+ mis en place par la CCBM

JUIN 2018 : HABITAT SANTE PERSONNES AGES

Mayenne Habitat a programmé 7 nouveaux logements T3 et T4. Les permis de construire sont à l'étude. Ils viendront compléter les 10 logements livrés en décembre 2014.

L'habitat semble se relancer actuellement et ce sont 21 permis de construire et 52 mutations de biens en zone agglomérée qui ont eu lieu en 2017. Je souhaite que cette tendance se confirme.

La Maison de santé sera fonctionnelle. Elle permettra à une équipe pluridisciplinaire de travailler dans des conditions adaptées et équivalentes à l'offre de nos voisins. Ambrières les Vallées est située en zone d'intervention prioritaire. L'Agence Régionale de Santé vient de réactualiser son zonage qui datait de 2012. La conjugaison des équipements mis en place par la communauté de communes, des aides aux stagiaires apportées par le département et des accompagnements financiers programmés par l'ARS et contractualisés sur 5 ans permettront, je le souhaite d'améliorer l'offre médicale de premier recours.

Je vais évoquer un autre dossier qui me tient à cœur. Il s'agit de l'EHPAD La Varrennes. Je ne peux m'empêcher à cet instant d'avoir une pensée pour mon prédécesseur à la présidence, Alain PILLET. Le projet de rénovation de l'EHPAD nous engage sur des enjeux très lourds en termes d'investissement, de fonctionnement adapté aux attentes de nos prescripteurs, des familles et des personnels qui sont dans un engagement 365 jours sur 365, 24 h sur 24. C'est également un projet qui concerne avec les EHPAD de Chantrigné, de Oisseau et de Le Pas notre bassin de vie. Le 3 novembre 2017, le président du Conseil

Départemental, accompagné de la commission en charge de cette mission a participé à une première réunion au cours de laquelle un programmiste a restitué son étude. Une question essentielle a été posée : faut-il rénover sur site ou créer un nouvel établissement sur un autre site ?

Le 10 janvier, le Président départemental confirme en ces termes :

« la réflexion engagée présente un réel intérêt (offre de services diversifiée) ; cependant la proposition doit s'inscrire dans le cadre du bassin de vie et de la Communauté de Communes. La construction doit proposer des chambres d'un modèle moins classique. Des réunions de concertation vont être proposées en janvier et février. Un avis sera donné après quelques amendements en cohérence avec les orientations du territoire »

Actuellement situé au 4^{ème} rang départemental pour son prix de journée, nous partageons avec nos prescripteurs, la volonté de rester sur des coûts de journée raisonnable.

Un nouveau chapitre s'écrit pour l'établissement, il nous reste à écrire la suite. Je souhaite que l'orientation soit arrêtée pour ce mois de juin.

JUILLET 2018 : NUIT DE LA MAYENNE

Nos partenaires sont aussi culturels. Nous aurons le plaisir d'accueillir les nuits de la Mayenne le jeudi 26 juillet. Le spectacle se déroulera derrière la médiathèque. Il s'agit d'une comédia del arte de Shakespeare très accessible aux familles. Un travail avec le centre de loisirs et indijeune est envisageable.. Le hasard de la programmation vous permettra également d'apprécier des textes de Shakespeare le 6 avril 2018 à 20 h 30 à la mairie. Le nombre de places sera limité. Ce spectacle est organisé par la commission culture du Bocage Mayennais et se déroulera également dans les mairies de Landivy et de Gorrion.

Les travaux des écoles seront dans une phase de transition. Dès la fin de l'année scolaire, la voirie devant l'école sera rénovée, l'ALGECO supprimé, une partie du bâtiment déconstruite. Ces travaux doivent permettre une rentrée scolaire sécurisée au niveau des accès tout en permettant la construction des 7 logements de Mayenne Habitat et la construction du centre de loisir et annexes.

AOÛT 2018: JEUNESSE

Les travaux du nouveau centre de loisirs vont démarrer. Ces bâtiments sont utilisés à 51% du temps par les activités intercommunales (jeunesse, culture, RAM). Ce chantier se terminera en 2019. Il viendra compléter les travaux effectués en 2017/2018 au niveau des écoles. Les financements sont en cours ETAT, REGION, DEPARTEMENT.

SEPTEMBRE 2018 : VIE SCOLAIRE

Le 22 septembre Inauguration des 7 nouvelles classes. Ce projet financé par l'ÉTAT, la REGION, le DEPARTEMENT et la COMMUNE va permettre d'accueillir l'ensemble des élèves de l'école maternelle et 3 classes élémentaires. 4 classes élémentaires demeureront dans les classes existantes qui subiront une remise à niveau électrique et qualité de l'air.

Les rythmes scolaires ont été au cœur des débats ces dernières années. La loi n'a pas été modifiée. Cependant depuis fin juin 2017, une demande de dérogation est possible pour revenir à la semaine de 4 jours. Les Conseils d'école donnent un avis ; le maire en cas d'avis favorable au maintien de la semaine de 4,5 jours n'obtiendra pas la dérogation du directeur d'académie s'il la sollicite.

Une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des 251 familles du RPIC d'Ambrières et de Cigné, de St Loup du Gast, de Soucé et de Couesmes-Vaucé. Le nombre de réponse a été de 166 soit 66%.

103 familles soit 62% sont favorables au maintien des 4,5 jours. Les trois conseils d'école se sont réunis à la mairie ce mardi 9 en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale M Reliquet. Suite au vote de chacun des Conseils d'école, les avis pour le maintien des 4,5 jours sont de 73% ; 75% ; 100% ; soit 26 avis favorables sur 33 votes exprimés ce qui fait 79% d'avis favorable.

En 2013, nous y avons vu un intérêt pour l'enfant ; répartir les 3 heures du mercredi matin sur 4 jours ne permet pas une meilleure efficacité des apprentissages. Ce qui prévaut ensuite dans les choix, pour les familles et les enseignants, ce sont notamment les situations familiales et professionnelles de chacun et pour la collectivité et les familles le coût des activités et la compétence des animateurs des temps des animations périscolaires. Les fonds d'amorçage ont été maintenus par l'Etat et la CAF et la MSA financent également leur part. En conséquence l'équilibre budgétaire actuel ne justifie pas une facturation aux familles.

Je vois dans ce résultat la bonne concertation entre les 3 parties et la qualité des professionnels dans leur mission respective. Je les remercie et je tiens à remercier plus particulièrement Roselyne Vesval adjointe en charge des affaires scolaires qui s'est personnellement investie sur ce dossier entre décembre et janvier.

Je souhaite évoquer l'actualité concernant les écoles. L'école de Cigné, avec ses deux classes, accueille 12 élèves par classe. Depuis deux ans, les arguments ont été entendus. Cependant, aujourd'hui, la direction de l'académie envisage un regroupement avec Ambrières. Dès le mois de décembre j'ai organisé une rencontre avec les inspecteurs et les familles. Une rencontre a également eu lieu avec notre député à l'initiative de l'association des parents d'élèves. Avec Roselyne Vesval , nous restons très mobilisés sur ce dossier.

Nous sommes également très attentifs à la situation actuelle en école élémentaire qui accueillera à la rentrée prochaine plus de 27 élèves par classe dans les 7 classes.

OCTOBRE 2018 : CONGRES DES MAIRES

En octobre, nous accueillerons pour la première fois le congrès des maires de la Mayenne soit environ 700 élus du département. Ce sera l'occasion pour le Bocage Mayennais et la Commune d'Ambrières les Vallées d'insister sur nos atouts.

NOVEMBRE 2018: Armistice

Le 11 novembre 1918, Ferdinand Foch et Matthias Erzberger signaient dans un wagon à Rethondes dans la forêt de Compiègne. Le dimanche 11 novembre 2018, pour ce centenaire, je serai aux côtés de l'ONAC et de l'UNC afin de commémorer ce moment important de l'Histoire.

DECEMBRE 2018: VOIERIE

Le département a prévu à son programme 2018 la rénovation de la RD 23 sur la partie Ambrières/ Céaucé. A cette occasion une attention particulière sera portée à la zone de Montaton, sur la traversée de la Francette. La même préoccupation existe sur la RD33 vers Chantrigné.

Les gardes corps sur le pont seront remplacés, la commune assurant conjointement le remplacement des garde-corps sur la partie qui la concerne.

La route de Cigné à la sortie d'Ambrières bénéficiera également de travaux suite aux travaux effectués par le COMAVA. Je remercie Maryline Tali vice-présidente du COMAVA pour son suivi aux côtés de Marcel BARBE

Mes vœux s'adressent également aux bénévoles qui s'investissent quotidiennement et contribuent largement à la qualité de vie à Ambrières les Vallées.

Pour vous qui donnez de votre temps sans compter, qui assumez de lourdes responsabilités, qui veillez à notre sécurité et pour tous vos proches recevez mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Pour terminer, je vous propose un 13^{ème} mois. Je demande à Bruno Lestas, président de la CCBM de me rejoindre.

Ce 13^{ème} mois, je le dédie à l'économie. Comme j'aime à le rappeler, il n'y a pas de répartition de richesse s'il n'y a pas de création de richesse. C'est pourquoi cher Bruno je partage avec toi cette attention particulière au développement économique.

Actuellement, sur nos communes associées, quelques commerçants souffrent. Pour certains, il s'agit de problème de santé qui font vaciller leur activité qui reste viable. Pour d'autres il s'agit d'évolution du mode de consommation, qui même si sur notre bassin de vie nous constatons un maintien voir une légère progression de la population, leur chiffre d'affaire baisse régulièrement et ne permet pas à la famille de faire face à ses besoins financiers.

Aujourd'hui, je citerai deux commerces pour lesquels un contact sérieux est en cours : il s'agit de la boulangerie Bourré et du commerce de Cigné. Pour ce dernier une nouvelle évolution d'activité serait envisagée. Avec les services de la communauté de communes qui aujourd'hui a la compétence économie, nous sommes attentifs à ces évolutions.

Cependant des évolutions discrètes ont lieu sur notre territoire. Ces évolutions concernent des reprises d'activité, des développements d'activité, des investissements pour rendre plus attractives ou mieux adaptées des entreprises. Je sais que beaucoup de ces responsables d'entreprises sont présents aujourd'hui et je vais leur demander de nous rejoindre sur scène. Ce sont 20 responsables d'entreprises qui ont en 2017, engagé des travaux de modernisation, repris ou créé une entreprise, développé leur entreprise.

1. Jessica et Emmanuel Anne : création d'une galerie vente
2. Laurent Maraquin : déménagement de l'agence sur un nouveau site
3. Mathieu Doucet : création d'une clinique vétérinaire
4. Christophe Robieux : aménagement extérieur
5. Anthonio Riera route 53 : création d'un magasin
6. Dominique Gallienne : création d'une chambre funéraire
7. M et Mme Laviollette : reprise du carrefour contact
8. Laurent Aubry : reprise du contrôle technique
9. Christophe Carville charpente couverture : reprise de l'entreprise Bahier
10. M et Mme Gamain camping de Vaux : reprise de la DSP, nouveaux gestionnaire du camping
11. Eric Gazengel OVOTEAM : développement, modernisation, production de chaleur
12. Samuel Fouilleul maçonnerie : développement et création activité carrelage
13. Leo Harlé et Jean Charles Gorisse nature élagage : rachat du bâtiment du service des routes du département
14. Bruno Lognonnec SUMCA : agrandissement et modernisation
15. Luc Chevret CFTA : rachat des bâtiments NERE et développement

16. Pascal et Alain Poirier : remise aux normes du sablage des véhicules et renforcement électrique
17. Yannick Letellier : permet une adaptation immobilière avec la CCBM afin de créer une maison de santé
18. GAEC de la Chevronnière et Yvon Rocher portes ouvertes : accueil de plus de 1 000 visiteurs
19. ETA Cousin Lecomte atelier relai : investissement et réorganisation
20. M Macq MGB consolidation et développement de l'entreprise après une reprise en 2016